

**Subject:** Votre mail - Lois et Armes  
**From:** Didier de Ketelaere <deketelaere@partipopulaire.be>  
**Date:** Mon, 31 May 2010 17:07:07 +0200  
**To:** administration@unact.org

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous accusons bonne réception de votre mail et vous en remercions.

Le Parti Populaire n'est pas pour un durcissement de la loi, mais au contraire pour un assouplissement de la loi.

Nous estimons que les sportifs qui font usage d'armes, ne doivent pas être préjudiciés, prétextant qu'il y a un parallèle entre chasseurs, sportifs et détenteurs d'armes.

De plus, rien ne prouve à ce jour que cette loi a permis de faire diminuer le nombre de porteur d'armes ou l'utilisation de ces dernières.

Les sportifs (chasseurs et autres) n'ont pas à payer l'échec d'une politique.

Nous restons à votre entière disposition et espérons bénéficier de votre soutien le 13 juin 2010.

Bien à vous,

--

Didier De Ketelaere | Responsable Commission Juridique – Délégué P.P.  
Parti Populaire | 144 Avenue Molière | 1050 Bruxelles  
T : 02 894 44 44 | F : 02 346 59 72 | G : 0477 72 65 92 & 0474 30 35 47 |  
deketelaere@partipopulaire.be | www.partipopulaire.be